



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

grippe aviaire

Question au Gouvernement n° 1147

Texte de la question

PRÉVENTION DE LA GRIPPE AVIAIRE

M. le président. La parole est à M. Pierre Morange, pour le groupe UMP.

M. Pierre Morange. Ma question, qui prolonge celle de notre collègue du groupe UDF Stéphane Demilly, s'adresse à M. le ministre de la santé, de la famille, et des personnes handicapées.

Monsieur le ministre, les autorités de dix pays touchés par l'épizootie de la grippe aviaire ont déjà abattu des millions de poulets. Elles craignent que la maladie ne se soit propagée à l'homme en Thaïlande et au Vietnam, causant la mort de douze personnes au moins.

Une vingtaine de spécialistes internationaux de la santé et de l'alimentation des animaux sont réunis depuis mardi, à Rome, au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO. Le plan d'aide aux pays affectés visant à répondre à l'urgence et à prévenir des retours éventuels de la maladie s'articule-t-il au dispositif que vous nous avez décrit ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

M. Jean-François Mattei, ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Monsieur Morange, le développement de la grippe aviaire en Asie constitue une réelle menace sanitaire mondiale.

M. Christian Bataille. Envoyez Sarko !

M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées. Certes, la contamination interhumaine n'est pas encore démontrée. Mais la France, en liaison avec les pays voisins et des organisations internationales telles que l'Organisation mondiale de la santé, la FAO ou l'Organisation internationale des épidémies animales, se prépare à faire face à une éventuelle extension de l'épidémie.

Des mesures interministérielles ont très rapidement été prises, notamment par le ministère de l'agriculture, le ministère de la consommation et le ministère de la santé : veille sanitaire accrue, restriction des importations en provenance d'Asie et diffusion d'une information régulière destinée à l'opinion publique et aux professionnels concernés.

Ce sont là les premières phases d'un plan global de prévention et de lutte contre cette nouvelle maladie.

A côté des autres services de l'Etat et des experts nationaux et internationaux, les services du ministère de la santé, direction générale de la santé et Institut de veille sanitaire, sont totalement mobilisés. Monsieur le député, une vigilance active est de rigueur. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morange](#)

Circonscription : Yvelines (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1147

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 5 février 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 février 2004